le travailleur de songer avec qui de prononcer à longue échéance. — Nous voulons les disposer de bien-être pendant la vie active, l'assurance d'être dans ses vieux jours à l'abri du besoin.

Ces réformes le travailleur est en droit de les réclamer, il doit les exiger du candidat qui sollicite ses suffrages.

Mais qu'il en soit convaincu, la République seule lui donnera satisfaction.

Ceux qui souffrent, ceux qui attendent et espèrent doivent être aux plus fermes soutiens. La pour eux est le salut.

M. Delecroix, en sollicitant vos suffrages, se réclame de la République. Nous qui le connaissons de longue date et l'avons vu à l'œuvre depuis qu'il détient le pouvoir municipal, pouvons affirmer que ses convictions républicaines sont solides.

En lui vous pouvez avoir pleine et entière confiance pour la marche en avant de la République.

Il réclame, ni régime collectiviste, pas de lutte de classe, mais la fusion des classes par la solidarité et la fraternité, tel est son programme.

Voter pour Henri Delecroix, est le devoir de tout les républicains sincères.

Il est du devoir de tous de faire bloc sur son nom.

Aux urnes donc, au cri sincère de : vive la République !

Un groupe de républicains d'Hem.

Elections législatives. — Le compagnon Paul Degresi, gérant de la *Petite feuille anarchiste*, demeurant 38, rue Paul-Bert, vient de faire à la Préfecture, sa déclaration de candidature dans la 6e circonscription (Roubaix-Ouest, Lannoy, Cysoing).

LA LOI DE 10 HEURES ½

Hier, vers deux heures de l'après-midi, les 27 ouvriers de la maison Grau et Duconlombier, constructeurs, rue Blondeau, Lille, sont mis en grève. Ils réclament le salaire de 11 h. pour 10 h. 1/2, le pose d'une horloge dans l'atelier, la pose d'une distribution d'eau potable et le renvoi du vieillard du bureau.

Accident de tramway. — Hier soir, vers six heures moins dix, le car à vapeur, voiture 10, locomotive 3, faisant la deuxième « navette » du Brœucq, tournait le coin de la Mairie, venant de Croix, au moment où arrivait un camion chargé de deux chevaux appartenant à M. Henri Wattiez, fabricant, 16, rue du Curoir et conduit par le cocher Henri Cormorant.

Le véhicule, entraîné par la pente, ne put éviter le car qui en choc violent en produisit

L'avant de la locomotive fut défoncé, les chevaux du camion s'abattirent, brisant le branard et précipitant le domestique à terre.

Fort heureusement, personne ne fut blessé, tous se borne à des dégâts matériels.

La locomotive du car à vapeur était conduite par le mécanicien Louis Lemaire, lequel a été vivement émotionné par cet accident.

Accidents du travail. — Chez MM. A. Motte frères, M. Dehoughe Henri, 15 ans, bâtonnier, demeurant rue Bernard, cour Boyaval, 4, s'est blessé à l'avant-bras en tombant.

— Chez M. Adrien Nollet, M. Victor Prévost, ouvrier dresseur, demeurant rue du Bureau, à Wattrelos, s'est donné un effort en levant une coupole.

— Chez MM. Tiennynck frères, M. Lavengle Gloriviez, 22 ans, tisserande, demeurant rue des Champs, à Wattrelos, a eu le cron orteil gauche blessé par la chute d'un poids de 50 kilos.

— Chez MM. Lemaire et Dilies, M. Louis Vonck, 20 ans, raidisseur, demeurant 63, rue des Fileteurs, a été blessé au petit doigt de la main droite par un des organes de son métier.

— Chez MM. Delattre et Paulus, M. Berry, Camille, 18 ans, raboteur, demeurant 130, rue de la Guinguette, en voulant remettre une courroie a eu la main droite comprimée entre celle-et la poulie.

— Chez MM. Pavageau et Bruyant, M. Debroix Pierre, 18 ans, demeurant rue de Maubeuge, cour Lorédan, 47, a eu le doigt pris entre deux enclumes.

— A l'Usine à gaz M. Dondréz Alphonse, 25 ans, manœuvre gazier, demeurant rue du Coq-Français, 211, s'est enfoncé une pointe dans la paume de la main gauche, à l'Hippodrome, où il travaillait.

— Chez M. Van den Hende, 1, Remy Guyot, forgeron, demeurant à Mouvaleto (Belgique), a été blessé à l'œil droite par un morceau d'acier.

— Chez MM. Alf. Motte et Cie, M. Tricot J.-B., 43 ans, dégraisseur, demeurant rue des Fleurs, à Wattrelos, a été blessé à la face dorsale de la main droite par un coup de scie.

— Chez MM. Requilliart et Scrive, M. Mahieu Jean, 40 ans, rainceur, demeurant rue d'Orléans, 64, en replaçant la corde sur le volant de son métier, a eu le bras gauche comprimé entre le volant et le bâti.

L'Institut Turgot et l'ancien Collège. — Nous croyons savoir que l'Administration municipale a décidé de transférer l'Institut Turgot à l'ancien collège et d'établir l'école de Musique là où est actuellement l'Institut Turgot.

Abattoir de Roubaix. — Demain samedi, vente au détail de viande et bouillon stérilisés.

Les épaves de la rue. — Un trousseau de 5 clefs, trouvé place de la Gare, a été déposé au commissariat du 1er arrondissement par M. Pierre Condde, commissaire publique.

— Une broche en argent a été trouvée rue Brézin par M. Henri Desreux, préposé d'octroi, demeurant rue de Croix, cour Voreux.

Les cours de coton. — Les cours des cotons étaient hier de 58 fr. 62; sur avril 58 fr. 50 sur mai; 58 fr. 50 sur septembre.

Savon Princesse Makoko, Parfum exquis.

CONSULTATIONS pour Maladies des Femmes et des Enfants par **Madame BERTIN**, Docteur en Médecine, tous les Mardis et Samedis, de 4 heures à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferraille*, ROUBAIX.

WATTRELOS

Accident du travail. — Chez M. Leclercq-Dupire, M. Charles Bocquet, âge de 38 ans, ratacheur, demeurant à la Vieille Place, s'est piqué à la main droite avec un fil de fer du chariot renvideur.

CROIX

Vol de linge. — Dans la nuit de mardi à mercredi, une vingtaine de draps, mis en essive, oubliés dans sa cour par Mme Victor Discamps, ménagère, fort Boelanger, 25, a été enlevée par un rôdeur.

Vol de bonbons. — Hier après-midi, un bocal de bonbons a été volé par quatre jeunes gens à l'épicerie Duponchelle, au coin des rues de l'Avenir et du Progrès.

Un des voleurs a été arrêté au Blanc-Seau par le garde Delfortrie et écroué à la prison municipale. Il sera interrogé ce matin par M. Séguin, commissaire de police.

On croit se trouver en présence de la bande qui, depuis quelques mois, dévalise les épiceries.

Accidents de travail. — A la Société anonyme, Angin « Dupuis » Delhomme, 45 ans, demeurant à Flers, s'est fracturé deux côtes en tombant dans une cave.

— Chez M. Isaac Holden, M. Léon Mahieu, âge de 20 ans, demeurant rue du Moulin à Croix, s'est blessé à la jambe droite en tombant de son cerceau.

Enquête de commodo et incommodo. — La 6 mai prochain il sera procédé, dans l'une des salles de la mairie, à une enquête de commodo et incommodo sur la demande de M. Derville, de Tourcoing, tendant à établir un atelier de construction mécanique, en cette commune, rue des Ogiers, quartier de l'Alouette, près de la Croutchouterie.

M. la maire se rendra à la mairie de Croix le 2 mai et y recevra, de 9 à onze heures du matin, les déclarations sur les avantages ou les inconvénients du projet dont il s'agit.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni hier soir en séance extraordinaire sous la présidence de M. Lejeune-Mullier, maire.

La séance est ouverte à 7 h. 40.

Absents : MM. Piquet et Dassel.

Après la lecture du procès-verbal, M. Dames demande qu'à la suite des mots « adopté par 12 voix contre 8 abstentions », on ajoute « de la part de la minorité, cette question n'ayant pas été soumise à la Commission consultative. »

A l'unanimité, M. Barbieux est nommé secrétaire de séance.

Groupe scolaire du Capreau. — Le Conseil donne un avis favorable à la demande du Crédit Foncier, qui offre de réaliser l'emprunt nécessaire à la construction du groupe scolaire du Capreau, au taux de 3 fr. 30.

Pour cet emprunt, les centimes additionnels prélevés au principal des quatre contributions directes, seront de 10 cent. 36 au lieu de 60 cent. 29.

M. Damez. — Cette question n'a pas été soumise aux commissions.

Assainissement de la décharge du canal. — A la suite d'une plainte faite à l'Administration par M. le directeur de l'école communale voisine du canal, au sujet de la mauvaise odeur dégagée par le canal, le Conseil informe charges les conducteurs et les ingénieurs des Ponts et Chaussées de faire une enquête.

Un rapport, fait par ces derniers, rédigé et il en a été donné lecture au Conseil.

La question étant des plus importantes, le Conseil en décide le renvoi à la commission de salubrité.

Assistance médicale gratuite. — La liste de l'Assistance médicale gratuite comprenait 946 inscrits dont 134 sont morts ou absents de la commune.

Depuis la nouvelle administration, il y a eu 68 nouvelles admissions.

M. le Préfet, à la suite de la délibération du conseil, accordant 0 fr. 50 de plus à M. le docteur Rutin, vient d'aviser l'administration que ce vote est contraire au règlement voté par le Conseil général ; les pensions de l'assistance médicale gratuite étant payés par le budget départemental.

M. Damez. — La lettre du Préfet est fausse, M. Rutin ne a pas été nommé pour l'assistance qui a pour médecin M. Jacquart.

La commission compétente sera appelée à revoir la liste, et à discuter la lettre du Préfet, qui demande également la nomination d'un second médecin.

Taxe militaire. — Exemption. — Il est donné acte aux personnes indigentes demandant l'exemption de la taxe militaire.

M. Damez. — A huis-clos lecture de la liste ayant été demandé, il n'y a pas lieu de prononcer le huis-clos et le Conseil donne un avis favorable aux demandes.

La séance est levée à huit heures moins le quart.

Vol de linge. — Mercredi après-midi, des ménagères inconnues ont dérobé le linge étendu dans une pâture voisine de la ferme Louis Wattel, au Grand-Colignié.

Le montant du vol est de 70 fr.

Le gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

TOURCOING

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE

des Cantons de Tourcoing

Le comité de la *Solidarité Républicaine* des cantons de Tourcoing organise pour dimanche prochain, 29 avril, à 4 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de l'Union Nationale, une réunion républicaine à laquelle sont convités tous ses adhérents.

Les citoyens faisant partie de la *Solidarité Républicaine* qui, par erreur, n'auraient pas leur convocation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

D'autre part, les citoyens républicains qui, bien que ne faisant pas partie de la *Solidarité*, seraient désireux d'assister à la réunion y seront admis sur la présentation de membres connus du comité.

***

Ce section (Epinette). — Les adhérents à la 9e section de la Solidarité républicaine (Epinette) sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 29 avril, à 8 heures du soir, chez Henri Vermeersch, cabaretier de l'Epinette, rue du Fosse.

Conférence par M. Dron.

Les membres des autres sections seront admis sur la présentation d'un membre de la section organisatrice de la réunion.

Contre l'alliance

Un électeur nous écrit :

Pour un grand patriote comme se proclame M. Monnier, son « coup de la chaussette » me paraît à moi, et à beaucoup d'autres, j'en suis certain, souverainement antipatriotique.

Il me semble être dirigé contre la nation « amie et alliée » de notre Alliance conclue depuis déjà sous le regretté président Carnot, solennellement proclamée ensuite à bord du *Pothuau* et dont nous avons vu l'année dernière l'apothéose à Bethany.

En voyant défiler les soldats de France d'une allure si martiale, le cœur du Tzar devait dire dans rêvant surtout en songeant que ces vaillants soldats faisaient usage de la chaussette russe et s'en trouvaient bien.

M. Monnier déclarant la guerre à cette chaussette travaille à l'encontre de l'alliance.

Pour un grand patriote ce n'est pas bien, c'est même très mal.

Un vrai patriote.

Monnier! pas républicain!

Oui, vous n'êtes pas républicain, M. Monnier !

— Où et quand avez-vous prouvé que vous l'êtes ?

— Est ce en tournée électorale ? (sic).

— Comment avez-vous fait prouve de républicanisme ? Aucun acte, aucun fait, ne rappelle en vous une essence républicaine.

— Qu'avez vous fait pour nos petites écoles populaires ? — écoles républicaines, par excellence, qui font, dans la région, l'admiration de tous les bons citoyens ?

Réponse. — Rien ... la liberté ... d'enseignement... m'empêche... — Bien ! — Qui vous permet alors vous déclarer partisan de la République sans défendre nos écoles qui doivent donner une assise solide à son régime ? — Qui vous autorise à prendre l'étiquette républicaine ? Malheureusement pour vous, cette étiquette est si fausse et si mince que le blanc apparaît au travers.

Croyez-vous que ce sont les électeurs de l'un dernier, quand vous lutiez, avec votre compère Delattre, dans les rues de Croix, Lorilan, qui peuvent vous parer du titre de républicain !

La « veste » que vous avez reçu parle pour nous : Vous n'avez et vous n'aurez jamais que les voix réactionnaires, M. Monnier. Pas un républicain, bon teint, n'ira à vous et tous les démocrates voteront le 27, pour M. Dron, le véritable porte-drapeau de la République, à Tourcoing.

L'assida.

En avant la grosse caisse

CANARDS ET COUACS

« Le Moniteur », des Blanes, journal officiel et attitré de M. Monnier, nous apprend des flots d'éloquence dévorés par son candidat, que ses rares auditeurs avaient pour consigne d'animer — du geste et de la voix — les salles, à peu près vides, où ils viennent encadrer leur candidat orateur.

Ce *Moniteur* d'imprimerie à Roubaix, il a la prétention d'être bien informé, sérieux, et d'émettre des oracles, toujours détruits par la réalité des faits.

Il nous a semblé très instructif, pour éclairer, une bonne fois, les électeurs tenités de se laisser prendre à ces coups de grosse caisse, d'établir le très exacte vérité.

Donc ce journal publié dans son N. 107, portant la date du jeudi 17 courant, le compte rendu d'une réunion électorale, ayant eu lieu au Rondeau, et dans laquelle M. Monnier a charmé — comme toujours — par l'éloquence de sa parole, *trois cents auditeurs* qui présentaient le pavillon de leurs *trois cents* paires de longues oreilles.

L'invétérable colonel des gossaillons a battu la charge, et entraîné les absents, comme d'habitude avec le même insuccès.

Son intervention, malgré ses tonnes : acabit, suscite, à nouveau, l'observation que j'ai déjà entendu formuler à plusieurs reprises :

« C'est beau la jeunesse ! C'est chose « agréable que d'être sevré des pantalons « courts et des *jupons de sa nourrice !!* »

— Mais, malheureusement, ce n'est pas en « abuser, pour raser ceux qui vous écoutent sans méfiance ».

La dite gazette ajoute que les *trois cents* auditeurs qui y assistaient, ont acclamé — avec enthousiasme la candidature de M. Monnier.

Voilà le récit du reporter de Roubaix aussi

Je désirerais bien connaître l'adresse de l'opticien qui lui a fourni des lunettes.

Voici, maintenant, la vérité, de laquelle je mets au défi de contester l'exactitude :

Les *trois cents* auditeurs se réduisent à *quarante-quatre*. (Ils ont été rigoureusement comptés, par un d'eux).

Sur ces quarante quatre présents, on comptait 20 à 22 petits jeunes gens, les néophytes habituels, dont les attributions sont de figurer les enfants de chœur, avec bruit de trompette.

Et, pour terminer, on affirme qu'un reporter chargé du rendu-compte, était navré de l'insuccès, et se demandant s'il devait, ou non, le relater.

X.

Quels.... pieds !

Plusieurs électeurs considéraient hier le pied qui se détache sur de gondolantes affiches qui valent à M. Monnier le titre de candidat-chaussettes.

Quels pieds ! disait l'un des électeurs.

Le fait est dit un autre que c'est un sacré pied.

Si ce n'est pas celui de l'honorable sénateur Gérry Légrand, c'est celui de feu M. Monnier père dont le pied était plus célèbre encore que le sabre.

Le représentant électeur reprit : permettez ! Quand je dis : quels pieds ! et je *me sers* du pluriel, c'est au sens figuré et non au sens propre que je parle.

« Quels pieds » ce sont M. Monnier et ses malandrots amis dont voici le portrait (l'életeur montre l'affiche de l'index).

Je suis de votre avis dit un troisième, mais *mes* pieds ces *blancs* peuvent faire ce qu'ils veulent, se ridiculiser à plaisir, tout cela n'empêche pas que l'élection se présente bien.

« Il y a du pied dans la chaussette » comme l'on dit vulgairement et le 27 avril la république démocratique triomphera d'une façon éclatante par le nom du citoyen Dron, cela malgré tous les... pieds du fort Chabrol de la rue du Sentier, et de la rue de la Latte associés.

Avis aux amateurs de Sport

Dimanche 27 avril 1902, Grande course cycliste organisée par l'Alliance socio-cléricale. Le départ aura lieu au fort Caabrol rue du Tilleul, l'arrivée à la rue de la Latte, en passant par la rue de la Croix-Rouge et du Luxembourg.

Il est expressément défendu de se faire entraîner ni poursuivre, même par un cabaretier et son chien.

Aucun coureur ne pourra prendre part à la course s'il n'a pas une nouvelle paire de chaussettes aux pieds, et une paire de réserve.

Des prix concernant en superbes vestes seront décernés aux vainqueurs.

Les deux grands favoris de la journée seront sans contredit Delsalle et Monnier.

L'heure sera tenue au poteau d'arrivée par le fameux paroissien de la Croix Rouge, sauleur distingué qui exécutera le voltige sur place comme intermède.

SARADRAP.

Le coup de la Chaussette

As-tu vu, la chaussette, la chaussette,
As-tu vu, la chaussette de Léon ?..

Le besoin se faisait sentir d'un parfum assez délicat, pour reposer l'odorat trop sature de l'acrid et certaines essences étanchant de la politique électorale.

Ce vide est rempli, maintenant.

Des spécialistes, jeunes et présomptueux, parfumeurs plus malades, semblent avoir découvert ce parfum. et après quelques jours d'une réclame criarde, qui tenait notre population en émoi, — je veux dire le sex en l'air, — ils ont lancé ce nouveau produit pharmaceutique.

— C'est un extrait de chaussettes.

Des affiches tapissant nos murs signalent sa venue, en dessinant la forme élégante et délicate de l'emploi.

Le but que poursuivent ces louaties est louable, mais, malheureusement, suivant l'usage, on ne prend pas de vue ces affiches, qui ne peut pas de vue que cette guerre lui coûte 50 millions par semaine, serait disposée à faire des concessions sur l'amnistie, le bannissement et la reconstruction des Boers. Le point de vue qui on discuterait actuellement serait la conservation des armes par les Boers après la paix.

Et le gouvernement anglais ne voudrait consentir à aucun prix à laisser des armes entre les mains des 40.000 prisonniers qui revienderaient sur le territoire du Transvaal et de l'Orange une fois les hostilités terminées. Sur ce point, l'Angleterre serait intraitable, on pense que les boers finiront par céder. Quoi qu'il en soit, les négociations se poursuivent, et l'on ne perd pas l'espoir de les voir aboutir.

Les anarchistes en Espagne

Cerbère, 17 avril. — Les anarchistes de Barcelone ont pu tenir une réunion dans laquelle il a été question des fêtes du couronnement d'Alphonse XIII. Des manœuvres contre le jeune roi ont été projetées par plusieurs compagnons.

Excommunié, préoccupé du mouvement carlude, la police négligeant, on est moralité les anarchistes qui profitent de ce relâchement de surveillance.

chez Hannel-Legrand, tisseur rue du Collège, a eu la jambe de la main gauche prise dans les pignons et le cylindre de son métier.

— Gustave Ververelle, 16 ans, balayeur chez Alphonse Six, filateur, rue de Flocon, a eu le pied comprimé entre le rail et le chariot de son métier. Docteur Vienne, 20 jours.

— Albert Neaux, 18 ans, rattacheur chez Lipée, filateur, rue de la Latte, a eu l'annulaire pris dans la courroie du moulin douce de son métier. Docteur Vienne, 5 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : marée 206 k., aspergus 129 bottes, laitues 1200, radis 1550 bottes.

Passage du prince et de la princesse de Galles à Tourcoing. — Si cela peut intéresser nos lecteurs, nous leur apprenons que le prince et la princesse de Galles venant d'Ostende, vont passer par Tourcoing, hier à midi 13, en train spécial.

Les heureux de la couronne d'Angleterre, se trouvaient dans le berline de Charles VII, qui est ordinairement remisée en gare de Coudekerque Branche, près Dunkerque.

Le cortège a séjourné 3 minutes en gare de Tourcoing et est reparti ensuite pour Calais.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de cuivre. — Mercredi après-midi, M. le commissaire de police a été informé qu'un vol avait eu lieu chez les fripiers de l'endroit ; chez un de ces commerçants il a trouvé environ trente-cinq kilos de robinets en cuivre. Cette trouvaille lui avait pour soupçonner M. le commissaire présent de questions le vendeur, M. Yvo Grosthard, et ce dernier avoua avoir pris les robinets chez MM. Lebertz et fils, marchands d'huiles au Pont-de-Marcq, chez qui il avait été occupé pendant un certain laps de temps.

Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Grosthart, qui a été laissé en liberté provisoire.

Les épaves. — Un écolier le jeune Gustave Destrez, âge de 9 ans, a trouvé en se rendant en classe près de l'Entrepôt une montre en nickel, l'enfant a remis l'objet trouvé à M. Dubautois, commissaire de police où le propriétaire peut le réclamer.

LANNOY

Ivresse et rébellion — Mardi soir, un journalier, J. Rys, 58 ans, demeurant rue St-Jacques, a été mis en état d'arrestation sous l'incupation d'ivresse et rébellion envers la gendarmerie.

FLERS

Déraillement du car à vapeur — Hier soir, vers 8 heures, le car à vapeur a déraillé à la courbe du St-Chinin, par suite de l'encombrement des voitures, causé par le travaux d'installation de la traction électrique. La locomotive est sortie des rails pour s'enfoncer en terre.

Cet accident a un retard d'une heure dans le service de Lille-Roubaix.

LILLE

L'EXPOSITION DE LILLE

C'est véritablement le papillon sorti de la chrysalyde. Cette Exposition n'est plus reconnaissable et les palais et pavillons se détachent avec toute leur valeur dans cet immense champ de l'Esplanade. On se croirait à la tête de mort dans quelque cataphanum immense. Ce sont que colis éventrés, caisses ouvertes où l'on aperçoit les différents produits du Nord.

Les exposants commencent véritablement à prendre possession de l'Exposition. Les employés sont sur les dents ayant sans cessé fournir du renseignement, et obligés à indiquer à chacun la place où il doit s'installer. Tout cela se fait dans le plus grand ordre et les exposants sont ravis de la rapidité avec laquelle ils peuvent leur groupe d'établir leurs pavillons et leurs vitrines. Les rares privilégiés, journalistes professionnels sont ravis de voir que le chantier assistent à un spectacle peu banal. On dirait d'une immense ruche en travail.

VALENCIENNES

Le drame de la rue de Lille

Joseph Gobert, qui, mardi, rue de Lille, s'est porté un violent coup de couteau dans le bas ventre après avoir frappé sa fille au sein gauche, est décédé jeudi matin à l'Hôtel Dieu de Valenciennes où il avait été transporté.

L'état de sa fille Renaide est aussi satisfaisant que possible.

Dernière Heure

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les négociations anglo-boërs

(De notre correspondant particulier).

Paris, 17 avril. — La lenteur des pourparlers engagés à Pretoria avec les délégués boers a causé dans l'opinion publique anglaise une déception non dissimulée, et le bruit de la rupture des négociations a même couru aujourd'hui à Londres et s'est répercuté à Paris par une baisse assez sensible sur les Mines d'or.

Si l'on en croit certaines nouvelles parties, arrivées ce soir, la situation ne saurait nullement désespérée. Non seulement les délégués boers sont toujours à Pretoria, mais ils se manifestent en aucune manière l'intention de détruire la capitale du Transvaal. Tout fait supposer qu'ils ne sont plus aussi intransigeants qu'autrefois. De son côté, l'Angleterre, qui ne perd pas de vue que cette guerre lui coûte 50 millions par semaine, serait disposée à faire des concessions sur l'amnistie, le bannissement et la reconstruction des maisons. Le point sur lequel on discuterait actuellement serait la conservation des armes par les Boers après la paix.

Et le gouvernement anglais ne voudrait consentir à aucun prix à laisser des armes entre les mains des 40.000 prisonniers qui reviendraient sur le territoire du Transvaal et de l'Orange une fois les hostilités terminées. Sur ce point, l'Angleterre serait intraitable, on pense que les boers finiront par céder. Quoi qu'il en soit, les négociations se poursuivent, et l'on ne perd pas l'espoir de les voir aboutir.

FINANCES

Paris, le 17 avril 1902.

Le marché est irrégulier mais un peu mieux tenu dans son ensemble.

Nos Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 à 100.92 et le 3 1/2 0/0 à 102.25.

Les Établissements de crédit se maintiennent sur ceux de leurs extrêmes cotations. La Compagnie Française des Mines d'Or est ferme à 108 fr.

Les Valeurs de traction restent faibles ; les Valeurs industrielles restent sont de nouvelles offertes.

En Banque, l'action et la part de la Société des Phosphates du Caroni sont l'objet d'un bon courant de demandes.

Parmi les Fonds Étrangers, l'Extérieure se retrouve à 79.25, le 4 0/0 Turc est recherché à 88 fr. parce qu'il offre une grande marge à la hausse. Les affaires sont calmes à Bruxelles. 3 0/0 99 40. Capital et Dividende Nationale Financière. Termes à 74.50 et 110. Moins d'activité aux Chemins de fer. Capital Ardennes d'Anvers 104. Bazar Modernes avance à 3.250. Nouvelle cours de l'Asturienne à 2.647.50. Part Belge-Roumaine de Transports, en progrès à 22.25.

Chemins Français sans changement.

Tribunal Correctionnel de Lille

L'affaire de l'Union Commerciale de Tourcoing

Le Tribunal a rendu le jugement suivant dans l'affaire dont nous avons rendu compte la semaine dernière :

« Attendu que Pouget (Marcel), Orélio (François-Joseph) et Dujardin (Léon-Agathon-Fidèle) sont poursuivis, à la requête du Ministère public, pour escroquerie et infraction correctionnelle, pour contravention à la loi du 26 mars 1836, prohibitives des loteries.

Attendu, en droit, que le 1er alinéa de l'art. 1 de la dite loi prohibe, en termes généraux et absolus, les loteries de toute espèce.

Qu'aux termes de l'art. 2 de la même loi, doit être réputée et interdite comme telle, la vente de marchandises auxquelles auraient été réunies des primes ou autres bénéfices dès au hasard ;

Attendu en fait qu'il résulte de l'instruction et des débats, qu'en octobre 1901, à Tourcoing, s'est constituée une Association de commerçants dite « Union commerciale de Tourcoing », offrant au public, joints aux ventes de leurs marchandises, des bons-primes attribuant à tout acheteur au comptant des dites marchandises, participation aux chances de tirage au sort portant sur des valeurs à lots ;

Que notamment, les prévenus susnommés, membres du comité de ladite association, ont effectué en 1901 et 1902, dans de telles conditions, des ventes de leurs marchandises ;

Attendu que ces prévenus ne sont pas fondés à tirer un argument d'exonération, d'une décision antérieure de ce tribunal, rendu, d'ailleurs en une espèce différente ;

Attendu, au surplus, que s'agissant d'un délit contraventionnel, le bonne foi qu'ils invoquent, en la supposant établie, ne pouvait constituer, à leur profit, qu'un élément d'atténuation et non d'exonération.

Attendu, dans ces circonstances, que la prévention paraît justifiée ;

Par ces motifs,

Vu les art. 1, 2, 3 de la loi du 26 mars 1836 et 440 du code pénal,

Déclare Pouget (Marcel), Orélio (François-Joseph) et Dujardin (Léon-Agathon-Fidèle) convaincus du délit à chacun d'eux reproché d'établissement de loteries prohibées ;

En conséquence, les condamne chacun solidairement à 16 fr. d'amende, et aux dépens.

LES GRÈVES DE CROIX

Arthur Monnard, 27 ans, teinturier à Mouvaux, étant en, se trouvait à la tête d'une trentaine de grévistes, au début du mois, à la porte de l'établissement Ruquet et Cie, et brutalisa quelques ouvriers qui voulaient se rendre au travail. Poursuivi pour entraves à la liberté du travail, Moulard est condamné à 15 jours de prison, avec sursis, et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

AFFAIRES DIVERSES

Valéry Degoffroy, 25 ans, tisseur à Tourcoing rebelle à la loi, 1 jour. — Charles Bailleul, chauffeur à Lille, vol, 20 j. — François Huinot, 48, journalier, mendicité, vagabondage, 10 j. — Louis Flipo, 25, peigneur à Roubaix, fraude, 2 m. 500 fr. — Pierre Cuvrivier, 53, ouvrier de ferme à Lille, tentative de vol, 2 m. — Léonold Vanoverloop, 19, teinturier à Roubaix, vol, 4 m. — Augustin Cogrosi, 27, ouvrier à Armentières, 6 j. vol à Houplines — Marie Dédden, de Lille, abus de confiance, 10 j., sursis — Louis Bécq, de Lille, Chemin de fer, 16 fr. — Remy Decourcourt, 31, boiseur à Loos, chasse, 50 fr. — Félicien Debrabander, de Bondues, vol, 8 j., sursis — Jules Nys, de Roubaix, coups, outrages à la pudeur, acquitté — Henri Loez, électricien, rue des Ronds, à Roubaix, vol d'électricité, 15 j., sursis, 100 fr. d'amende et 400 fr. de dommages intérêts envers la Société électrique du Nord, avec 3 insertions aux journaux insérées.

Tribunal Civil de Lille

Audience du 17 avril

EXPROPRIATIONS

pour l'établissement d'un chemin de fer de raccordement et direct entre les gares de Tourcoing et de Roubaix-Lille-France.

Magistrat directeur du jury : **M. Bouillon**, juge — Président du jury : **M. J.-B. Lefebvre**, cultivateur.

19 a. 42 cent. de terre à M. Paul Petit, représentant de charbonnage. Demande 63.240. Offre, 7.971 25. Allocation, 23.800. Me E. Delemer, avocat.

3 ares 15 cent., jardin, à M. P. Delobel, demi 19.538 fr. Offre, 2.190. Allocation, 4.904. Me E. Delemer, avocat.

32 ares, 50 cent. de terre, à M. J.-B. Hus, dem. 270.000. Offre, 34.250 fr. Alloc. 96.350 fr. M. Parmentier, avocat.

Les consorts Lecerf, locataires de ces 32 ares, obtiennent 2.395 fr. Demande 6.338 fr. Offre 3 fr. Me Parmentier.

4 ares 81 cent. de terre, à M. Eugène Mathon et préjudice causé à la Société Commerciale E. Mathon et Dubreille. Demande, 56.1000 fr. Offre, 3.060 fr. Alloc. 9.350. Me Dhellemmes, avocat.

5 ares de jardin, à M. Dumoulinbier-Seynave. Dem. 30.000. Offre, 530. Alloc. 773 fr. Me Parmentier, avocat.

M. Dumurmont-Jonckes, principal locataire de ces 50 ares, obtient 50 fr. : le sous-locataire, M. Lourdiès, cultivateur, obtient 100 fr. Avocats, Me Dumortier et Parmentier.

Jeux du Nord

COLOMBOPHILIE

A Roubaix. — La société l'Hirondelle, chez Lionel-Destombes, rue de Tourcoing, 127, informe les amateurs ainsi que les noms des 2 premiers qui Albert avec 59 pigeons du 2e concours, reprends au 1er prix de 5 fr. sur 6 premiers.

Le Mans et Rodez à 1 fr. le par pigeon.

L'inscription se fera le vendredi de 8 à 7 heures du soir. Cordonnées spéciales Vandenbergh.

LA TEMPÉRATURE

107 — Lundi, 14 avril. — 108

Lever du soleil, à 5 h. 17, — Coucher, à 7 h. 38.

Lune. — Lever à 2 h. 30 m.; coucher à 2 h. 30 m. 25e jour de la lune.

Temps probable : Le temps va s'éclaircir, sans changement de température.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES

du 17 avril

Baromètre à 8 h. du matin : 760—84.

Baisse depuis hier : 0m—72.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, + 0°0 ; maxima, jour, ombre, + 16°,6, soleil, 19°2.

Direction du vent : O.

Etat du ciel : Très nuageux.

LA FOIRE DE ROUBAIX

THÉATRE MORIEUX

Coin de la rue Pierre-de-Roubaix, en face le Tissage Emile Eloy

RÉPRÉSENTATIONS TOUS LES JOURS

à 3 heures de l'après-midi et à 8 h. 1/2 du soir.

Théâtre des Walkiries. — Spectacle de famille, jours les jours, 2 représentations, 2 représentations. Prix des places, 1 fr., 0 fr. 50 ; 0 fr. 25.

KERMESSES

27 Avril : Lors, Leuzeuz.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bernard. — Vendredi 18 avril : **Le Voyage de Suzette**, grande féerie-opérette en 3 actes 11 tableaux, de Chivot et Duru, musique de L. Vasseur, avec la concours des frères Prince, créateurs de la pièce ; les Tire Arrows dans leurs exercices exceptionnels. — Exhibition d'animaux du jardin zoologique d'Anvers. — *Grand Bolée de cirque* Buchmann et C. — Ménagerie grotesque — 3 grande ballets — O'Brien's American Bio-cope.

Bur. à 7 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/2.

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Ch. synd. des ouvr. ferblantiers.* — *Le Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers, couvreurs, plombiers, couvreurs-ferblantiers et environs* se réunira en assemblée générale trimestrielle le dimanche 29 avril, à 4 h. précises, au siège social, estaminet du « Grand-Cerf », 19, rue Ordre d'jour : 1. Lecture des procès verbaux et correspondances — 2. Communications diverses et importantes — 3. Nomination de la commission chargée de l'organisation du cours professionnel. Présence indispensable.

Wasquehal. — Les membres de la Ligue républicaine de Wasquehal sont invités à assister à l'assemblée générale de la Ligue, samedi soir 19 avril, à huit heures, au siège social, *Café du Progrès*. Ordre jour : Election législative.

Etat-Civil de Roubaix

Du 17 avril

Naissances. — Zelma Bekaert, r. Cognet 68 — Damien Roussel, r. Dupuis 40 — Madeleine Dewaele, r. Marc Sagnier 17 — Maurice Duvaddar, maison rue — Cyrille Vinne, r. Desbonnets, r. Loridan 4 Raymond Dumesnil, r. de la Bultaux 24 — Basile Noël, r. Nabucodonosor 45 — Sylvie Roggeman, r. d'Estaing, c. Bonnet 6 — Raymond Delsey, r. Jacquard, c. Dhallain 13 — Gabriel Gabrias, r. d'Alsace 10 — Louis Quièvre, r. Sofferino 12 — Jacques Regnilart, r. des Fabricants 7.

Décès. — Eugène De Bruyne, 10 mois, r. de la Guinguette, c. Ivo 4 — Charles Dockerck, 7 mois, r. d'Inca 5 — Eugène Lemaire, 76 ans, rue de l'Ommeiet, imp. Savigneuh — Rose Doiron, 70 ans, rogistaux, r. de l'Hospice 9 — Oscar Clause, 34 ans, jouan., r. Blondeau 23 — Rose Cornille, 72 ans, s. pr., r. du l'Hospice — Romie Colman, 83 ans, s. pr., id. — Jules Grumontpuck, 50 ans, s. pr., rue Voisins poincaré 39.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 17 avril

Naissances. — Dauprets Raymond, r. de Blanc — Boutry Paul, r. de la Croix-Rouge 76 — Fauvel Noémie, r. du Blanc 58 — Dujardin Madeleine, r. Pin de la Guerre — Vanhoutte Julia, r. Turgot 88 — *Gariny Jeanne*, r. des Roses 29 — Dutabouche Louise, r. des Champs — Bouchez Gabrielle, r. Nationale 122.

Décès. — Dulouis Victor, 1 an, r. du Coq-Français 2 — Sotte J.-B., 3 mois, place Thiers — Vandercouvi François, 4 mois, r. du Bavai.

Martigny. — Hennart Marie, 22 ans, s. pr., r. Jeanne Fipo, 22 ans, s. profession.

Etat-Civil de Wattrelos

Du 17 avril

Naissance — Clémentine Vandewaghe, Martière.

La Phlébite

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus redoutable de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phl